

TRANSPORT SANITAIRE DE PERSONNES, AUXILIAIRE AMBULANCIER - RS6415

- Public visé : Toute personne en reprise d'études, évolution ou reconversion professionnelle
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
Notre référent handicap étudiera avec vous les aménagements possibles

PRÉREQUIS

- Sans condition de diplôme
- Permis B, hors période probatoire
- Certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance (Cerfa 14880*02)
- Certificat médical de vaccination conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Un délai d'accès de 1 à 2 mois

DURÉE DE LA FORMATION

- 91h d'enseignements théoriques et pratiques

COÛT DE LA FORMATION

- 1 547 €
- Financements possibles : CPF, employeurs ou individuels

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer et contrôler un véhicule
- Préparer un itinéraire adapté aux patients et au véhicule
- Prévenir des risques d'hygiène et de sécurité
- Organiser, installer et accompagner des personnes
- Surveiller des signes cliniques et effectuer des soins d'urgence

Nombre d'apprenants formés : **150**
Taux de réussite : **96%**
Taux d'abandon/rupture : **0%**

Taux d'insertion à 6 mois : **83%**
Taux de satisfaction : **96%**

* Données Auxiliaire ambulancier 2025

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité et maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

PROGRAMME / COMPÉTENCES VISÉES

■ C.1 Effectuer les contrôles de bases du véhicule

En suivant les procédures qualité de sa structure afin de vérifier les conditions de son utilisation, de s'assurer de disposer des matériels, des produits et des médicaments nécessaires au transport de la patientèle et de procéder à leur réassort si nécessaire.

■ C.2 Organiser l'itinéraire des patients à transporter

En tenant compte de leur situation et des horaires de leurs rendez-vous, tout en veillant à s'assurer de leur confort tant au niveau physique que psychologique, et en respectant les règles de sécurité.

■ C.3 Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité

Tant à un niveau personnel qu'au niveau du véhicule, en respectant les règles standards liés à sa tenue et au lavage des mains, et en procédant au nettoyage du véhicule et du matériel selon les normes en vigueur afin de prévenir tout risque de contamination vis-à-vis des autres personnes et de lui-même, et en veillant à effectuer la traçabilité des nettoyages effectués.

■ C.4 Participer aux activités de déplacement, de brancardage et d'installation d'une personne

Au sein d'un véhicule sanitaire, en utilisant le matériel adéquat en s'assurant qu'elle possède tous les papiers nécessaires pour ses rendez-vous et prise en charge, et en veillant à instaurer une relation professionnelle de confiance, tout en la rassurant si nécessaire.

■ C.5 Effectuer la surveillance de l'état de santé du patient

Sous les directives de l'ambulancier afin de l'assister selon les besoins et les situations rencontrées et, en veillant à respecter les protocoles en vigueur.

■ Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2

En véhicule sanitaire léger et/ou en ambulance sous les directives de l'ambulancier, pour la prise en soins des urgences vitales, potentielles et lors des risques collectifs.

EVALUATION ET VALIDATION

- Pour les compétences 1 et 2 : réaliser une étude de cas portant sur la préparation d'un véhicule sanitaire et l'organisation du transport sanitaire de 3 patients, sur une demi-journée, puis la présenter à l'oral lors du jury d'évaluation constitué de professionnels
- Pour les compétences 3, 4 et 5 : réaliser une mise en situation professionnelle simulée concernant l'accompagnement, l'installation et la surveillance d'un patient au sein d'un véhicule sanitaire, en pratique devant un jury d'évaluation constitué de professionnels
- AFGSU 2 délivrée par le CESU (recyclage tous les 4 ans)

LIEU DE LA FORMATION

Institut de Formation
des Ambulanciers,
185 rue Henri Champion
72100 LE MANS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.
- Pédagogie active, participative et inductive favorisant l'autonomie, la réflexion, le travail en groupe et les mises en situation.

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

- Salles de travaux pratiques : appartement témoin / chambre d'hôpital / manutention
- Salle de cours
- Ambulance équipée
- Mannequins ergonomiques et connectés, système de simulation en santé, tablette numérique

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les intervenants sont des professionnels de santé :

- Aides-soignants
- Ambulanciers
- Infirmiers
- Sapeurs-pompiers

PERSPECTIVES APRÈS LA FORMATION

VIE ACTIVE

- Auxiliaire ambulancier

POURSUITE D'ÉTUDES

- Diplôme d'État d'Ambulancier

CERTIFICATION VISÉE : Cette formation prépare à la certification RS 6415 «Réaliser le transport sanitaire de personnes» : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6415/>) et permet l'accès au métier d'auxiliaire ambulancier

Formation certifiée par le GARDEFA, l'AFTRAL et la CROIX ROUGE